

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09/09/2024

MADE IN FRANCE

UNE HISTOIRE DU TEXTILE

16 octobre 2024 – 27 janvier 2025 | Archives nationales – Paris

Inauguration presse le 14 octobre, à 16 h

À l'heure où l'industrie textile est au cœur d'une prise de conscience environnementale et éthique, revenir sur son histoire en France est un moyen de saisir l'immense importance économique et sociale qu'elle a occupée dans notre pays, avant qu'elle ne s'effondre à la fin du **xx^e siècle. *Made in France. Une histoire du textile* souhaite montrer comment l'État a accompagné cette industrie, depuis les efforts de Jean-Baptiste Colbert sous Louis XIV jusqu'aux plans gouvernementaux des **IV^e** et **V^e Républiques** pour tenter de la sauver des crises économiques. Elle présente ainsi l'action des gouvernements sur plusieurs siècles pour contrôler, connaître et encourager la production du textile français, des fibres naturelles aux matières synthétiques.**

L'exposition raconte une histoire du textile « *Made in France* » en s'appuyant essentiellement sur la riche collection d'échantillons conservés aux Archives nationales dans les fonds consacrés au commerce et à l'industrie, et pour la première fois montrée au public. Particulièrement bien documentés, ces échantillons sont représentatifs de la grande diversité d'une production disparue aujourd'hui, des étoffes les plus populaires aux plus luxueuses.

En dialogue avec des pièces provenant de diverses institutions, ces archives, mémoire des politiques commerciales menées dans le pays, témoignent de l'importance de cette industrie. Elles représentent une source indispensable pour comprendre l'histoire du textile en France du **xvii^e siècle** à nos jours et le rôle central qu'elle a occupé dans la vie de la multitude d'individus qui ont participé à son essor, de la production de matière première à la consommation finale.

Organisée en quatre temps, l'exposition parcourt trois siècles de développement industriel en France qui dessinent en filigrane la doctrine de l'État pour cette filière : connaître, contrôler et soutenir.

L'invention de la qualité à la française

Au début du règne personnel de Louis XIV, le textile est de loin la principale industrie française. Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) juge cependant insuffisante la qualité des produits français par rapport à celle de leurs concurrents étrangers. Il met alors en place une politique consistant à éviter autant que possible les importations pour encourager au contraire l'exportation des produits français.

Des règlements généraux (pour la draperie, la teinture, etc.) viennent préciser la qualité des matières premières à employer, les dimensions de la pièce, le nombre de fils ou encore les apprêts. Les pièces jugées conformes aux règlements doivent recevoir un plomb ou une marque garantissant leur qualité.

Si l'existence de règlements de fabrication n'est pas nouvelle, c'est la première fois qu'ils sont systématisés à l'échelle du royaume. La course à la qualité est lancée et se poursuit jusqu'à la Révolution. Pour veiller à l'application des règlements, Colbert décide d'envoyer des commis dans toutes les provinces du royaume. Ce sont les premiers inspecteurs des manufactures, chargés à la fois du contrôle et de l'encouragement de l'industrie textile. Ils sont les yeux et la main de l'État sur le terrain.

Ruptures (1789-1815)

Dès le milieu du **xviii^e siècle**, le libéralisme s'oppose au mercantilisme. Un nombre croissant d'économistes et d'administrateurs pense qu'une « main invisible » pourrait réguler les marchés s'ils étaient laissés à la libre concurrence. Ils souhaitent donc l'abandon des corporations et des règlements pour favoriser la liberté du commerce. L'interventionnisme d'État régresse.

Les lois d'Allarde, Le Chapelier et Goudard, adoptées par l'Assemblée nationale constituante en 1791, suppriment les corporations et toute la réglementation manufacturière. Chacun peut désormais choisir sa profession, à condition de payer la patente, un nouvel impôt direct.

Les manufactures textiles doivent s'adapter à cette nouvelle situation, qu'elles ne souhaitent pas. Elles font face à l'impact des guerres qui provoquent la perte de main-d'œuvre et la raréfaction des matières premières, suite au blocus continental décidé par Napoléon en 1806.

La soierie lyonnaise, en particulier, s'effondre et ne retrouve sa place majeure que grâce à l'action volontariste de l'Empire. Ce dernier rétablit les chambres de commerce, le protectionnisme douanier et

tente de promouvoir le progrès technique à travers les brevets d'invention et les expositions des produits de l'industrie française.

La période qui s'étend de la Révolution (1789) au premier Empire (1804-1815) est souvent perçue comme une rupture brutale qui aurait effacé l'action de l'Ancien Régime.

Pourtant, d'une certaine façon, l'interventionnisme de l'État, initié par Colbert, aurait continué à peser sur l'industrie française jusqu'à nos jours.

Révolution industrielle, révolution commerciale (1814-1914)

L'industrie textile est, avec la sidérurgie, l'une des productions au centre de la première industrialisation. Les métiers à tisser ou à filer mécaniques se développent, ce qui permet la concentration du travail dans de grandes usines. C'est également au cours de cette période qu'apparaissent les textiles et colorants artificiels, parfois nuisibles pour la santé.

Les efforts de l'État, qui se concentraient auparavant sur la fabrication, portent désormais sur les conditions de travail et les ouvriers. Le travail des enfants, particulièrement présents dans les usines textiles, commence à être réglementé et contrôlé. Si l'intervention directe de l'État reste faible, celui-ci continue cependant à contrôler la réglementation douanière, alternant entre protectionnisme et libéralisme, à l'instar du traité de libre-échange avec le Royaume-Uni de 1860, très mal reçu par les industriels du textile français.

L'État intervient également en créant des institutions et en encourageant les produits français. Le XIX^e siècle est ainsi la grande période des expositions universelles, qui sont conçues comme l'un des instruments pour faire connaître la production nationale. L'administration du commerce organise également des missions commerciales à l'étranger dans le but de récolter des nouvelles matières premières et de chercher de nouveaux débouchés.

Le textile français face à la mondialisation

Durant les conflits armés (Première et Seconde Guerres mondiales), l'État reprend un rôle dirigiste mais il doit aussi faire face, dans la seconde moitié du XX^e siècle, au libre-échange des marchandises et s'adapter à la mondialisation.

L'ouverture au marché commun européen (1957) et l'accélération de la mondialisation obligent la France à signer des accords commerciaux. Ces accords sont conclus pour tenter de maîtriser le nombre des importations de tissus étrangers, moins chers car fabriqués dans des pays où le coût en main-d'œuvre est moindre, notamment la Chine, et essayer de favoriser les exportations de textiles français. Mais ils n'évitent pas à l'industrie nationale d'être frappée de plein fouet par les crises économiques entre les années 1970 et 2000, entraînant licenciements, conflits sociaux et dépôts de bilan, malgré les tentatives de soutien financier de la part de l'État.

Le XX^e siècle voit l'explosion des textiles synthétiques, fabriqués à partir de composés chimiques d'hydrocarbures. Cette révolution technologique et la mondialisation des échanges font de l'industrie textile l'une des plus polluantes de la planète à la fois par les matières qu'elle utilise, mais aussi par l'empreinte carbone des transports qu'elle génère, entraînant ces dernières années une prise de conscience et une volonté de changement.

Commissariat scientifique

Anne-Sophie Lienhard, conservatrice du patrimoine, Archives nationales

Esclarmonde Monteil, conservatrice en chef du patrimoine, ministère de la Culture

Alexia Raimondo, chargée d'études documentaire, Archives nationales

Commissariat technique

Jérôme Séjourné, chargé d'exposition, département de l'Action culturelle et éducative, Archives nationales.

Pour aller plus loin, le catalogue de l'exposition

Made in France. Une histoire du textile

Éditions Michel Lafon

Prix : 30 €

176 pages

ISBN : 978-2-7499-5895-8

AUTOUR DE L'EXPOSITION

6 000 mètres de liens

Focus sur l'œuvre d'Anaïs Beaulieu

En dialogue avec l'exposition, les Archives nationales accueillent Anaïs Beaulieu, plasticienne et brodeuse. La présentation de ses œuvres, pour la plupart réalisées à base de matériaux de récupération, prolonge la réflexion sur les enjeux environnementaux de l'industrie textile.

Dès la cour d'honneur, le visiteur pourra découvrir une œuvre collective qui se déroulera tout le long de la colonnade. Une cinquantaine de personnes de Seine-Saint-Denis participent depuis le mois de mars à

des ateliers de broderie urbaine pour tisser et broder un motif retrouvé dans un numéro de *Modes et travaux* des années 60. Une façon de faire du lien entre les deux sites des Archives nationales. Ce projet n'aurait pu voir le jour sans la Société Choletaise de fabrication qui, impliquée dans une démarche RSE (responsabilité sociétale et environnementale), a fourni les 6 000 m de galon nécessaires à la réalisation de l'œuvre.

Conférences et colloque

Pour prolonger l'exposition, un cycle de conférences se tiendra d'octobre 2024 à décembre 2025 à l'hôtel de Soubise (participation gratuite sur inscription en ligne sur le site des Archives nationales).

Le colloque *L'industrie textile en France : une affaire d'État ?* (milieu XVII^e-XXI^e siècle) se tiendra aux Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine, les 23 et 24 janvier 2025.

Retrouvez les [communiqué et dossier de presse en ligne](#).

Visuels presse sur demande.

Archives nationales

60, rue des Francs-Bourgeois

Métro : Hôtel-de-Ville (ligne 1), Rambuteau (ligne 11), Arts et Métiers (ligne 3).

Bus : lignes 29 et 75, arrêt « Archives-Haudriettes »
ou « Archives-Rambuteau ».

Entrée libre et gratuite

Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30

Samedi et dimanche de 14 h à 17 h 30

Fermé les mardis, le 25 décembre et le 1^{er} janvier

www.archives-nationales.culture.gouv.fr

À propos des Archives nationales

Les Archives nationales, établissement du ministère de la Culture, sont le plus grand centre d'archives d'Europe. Mémoire de la France, elles conservent et communiquent aux publics les archives de l'État depuis le Moyen Âge, celles des notaires parisiens et des archives privées d'intérêt national. Elles contribuent à la connaissance de l'histoire et au partage des valeurs citoyennes auprès du grand public, en particulier des plus jeunes, par leurs expositions, publications et autres activités de médiation.

Contact presse

Archives nationales

Camille FAIVRE

camille@observatoire.fr

Tel : 07 82 28 80 94